



CONDITIONS GENERALES INTERNAUTES

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales Internautes ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles la société OBJECTIF ET STRATÉGIE INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 90.010 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro B 514 527 605, ayant son siège social au 25 avenue de Seringas, 85 270, Saint-Hilaire-de-Riez, France (ci-après désignée comme "la Société") met à disposition des Internautes (ci-après définis) les Services Internaute (définis ci-après) proposés sur le site www.music-invest.com (ci-après défini et désigné comme le Site) afin de soutenir les Projets (ci-après définis) d'un ou plusieurs Artistes (ci-après définis) dans le domaine musical.

ARTICLE 2. DEFINITIONS

« **Artiste** » : désigne indifféremment un auteur-compositeur-interprète, un artiste-interprète, un auteur-compositeur, un auteur-parolier, un Groupe d'Artistes ou une personne morale porteur d'un Projet et disposant d'un Compte Artiste.

« **Bénéfices** » : désignent la somme correspondant à la différence entre le total des gains réalisés et le total des sommes décaissées sur le Projet dans la limite des 24 (vingt-quatre) mois suivant la réalisation effective dudit Projet.

« **Boutique** » : désigne la plateforme de vente et d'achat de Produits et de Téléchargements mise à disposition par la Société sur le Site.

« **Caractéristiques du Projet** » : désignent l'objet d'un Projet, son Objectif ainsi que les Privilèges proposés aux Internautes-Fans et/ou le Pourcentage des Bénéfices offert aux Internautes-Investisseurs. Les Caractéristiques du Projet sont détaillées dans la Fiche Artiste. Elles font partie intégrantes du Contrat Artiste-Internaute.

« **Compte Artiste** » : désigne l'espace personnel d'un Artiste sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Artistes et Services Internautes définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Artiste et en échangeant avec des Internautes et/ou d'autres Artistes et en soutenant par le vote et/ou financièrement d'autres Artistes.

« **Compte Internaute** » : désigne l'espace personnel d'un Internaute sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Internautes tels définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Internaute, en échangeant avec des Artistes et/ou d'autres Internautes et en soutenant par le vote et/ou financièrement des Artistes. Le Compte Artiste fait pour les Artistes office de Compte Internaute.

« **Conditions Générales Artistes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et les Artistes.

« **Conditions Générales Boutique** » : désignent les conditions générales annexées aux présentes qui s'appliquent entre l'Artiste et les Internautes dans le cadre de l'utilisation de la Boutique.

« **Contrat Artiste-Internaute** » : désigne le contrat annexé aux présentes qui s'applique entre l'Artiste et les Internautes-Contributeurs une fois l'Objectif sur un Projet atteint.

« **Crédit** » : désigne le montant en euros dont dispose un Internaute sur son Compte Internaute pour financer par souscription de Parts un ou plusieurs Projets. Les gains issus de la vente de

Produits et/ou de Téléchargements par un Artiste sur la Boutique, déduction faite de la commission prévue à l'Article 6 des Conditions Générales Artiste, sont mis au Crédit du Compte Artiste.

« **Fiche Artiste** » : désigne la partie du Site dédiée à l'Artiste lui permettant de promouvoir son Projet. La Fiche Artiste présente les Caractéristiques du Projet.

« **Fiche Internaute** » : désigne la partie du Site dédiée à l'Internaute qui diffuse la partie des informations de son Compte Internaute qu'il aura souhaité rendre publique. Par défaut, le pseudonyme de l'Internaute est toujours public. La Fiche Artiste fait pour les Artistes office de Fiche Internaute.

« **Groupe d'Artistes** » : désigne un groupe d'artistes auteurs-compositeurs-interprètes, d'artistes-interprètes, d'auteurs-paroliers et/ou d'auteurs-compositeurs.

« **Identifiants** » : désignent l'email et le mot de passe choisis par l'Internaute et/ou l'Artiste afin de lui permettre d'accéder à son Compte Internaute et/ou Compte Artiste.

« **Incubateur** » : désigne le ou les espace(s) du Site permettant de découvrir de nouveaux Artistes et de tester la popularité de nouveaux Projets avant financement par les Internauts-Contributeurs.

« **Invest Zone** » : désigne le ou les espace(s) du Site regroupant les Projets en cours de financement par des Internauts. Un Projet passe en Invest Zone après validation de l'Artiste et une fois qu'il a atteint au minimum 150 (cent cinquante) votes d'Internauts.

« **Internaute** » : désigne une personne physique ou morale, qui a accès aux Services Internaute via un Compte Internaute. Il existe deux catégories d'Internauts : les Internauts-Simples et les Internauts-Contributeurs. Les Artistes ont par défaut accès, via leur Compte Artiste, aux Services Internaute et ont de ce fait la double qualité d'Artistes-Internauts.

« **Internaute-Contributeur** » : désigne un Internaute qui apporte, sous forme de souscription de Part(s), sa contribution financière à au moins un Projet, soit en tant qu'Internaute-Investisseur, soit en tant qu'Internaute-Fan ou les deux.

« **Internaute-Fan** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de recevoir un ou plusieurs des Privilèges définis par l'Artiste dans sa Fiche Projet.

« **Internaute-Investisseur** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de percevoir une Part sur Pourcentage des Bénéfices.

« **Internaute-Simple** » : désigne un Internaute qui n'a pas le statut d'Internaute-Contributeur.

« **Objectif** » : désigne la somme que l'Artiste souhaite faire financer par des Internauts-Contributeurs sur son Projet.

« **Part** » : désigne un titre virtuel d'une valeur monétaire de 5 (cinq) euros permettant à un Internaute de contribuer financièrement à la réalisation du Projet d'un Artiste.

« **Part sur Pourcentage des Bénéfices** » : désigne la part sur le Pourcentage des Bénéfices que l'Artiste s'engage à reverser aux Internauts-Investisseurs en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La Part sur Pourcentage des Bénéfices de chacun des Internauts-Investisseurs est calculée au prorata du nombre de Parts détenu par chacun rapporté au nombre total de Parts Internauts-Investisseurs sur le Projet.

« **Pourcentage des Bénéfices** » : désigne le pourcentage sur les Bénéfices réservé par l'Artiste aux Internauts-Investisseurs sur son Projet. Le Pourcentage sur Bénéfices est fixé par l'Artiste dans les Caractéristiques du Projet.

« **Produits** » : désignent les objets proposés à la vente par l'Artiste sur la Boutique et liés au Projet de l'Artiste.

« **Projet** » : désigne le projet d'un Artiste dans le domaine musical. Les Caractéristiques du Projet sont décrites dans la Fiche Artiste.

« **Privilège(s)** » : désignent les contreparties non-financières que l'Artiste s'engage à offrir aux Internautes-Fans en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La nature et le nombre de Privilèges alloués varient en fonction du nombre de Parts souscrites par l'Internaute-Fan.

« **Services Artiste** » : désignent, hors Services Internaute, l'ensemble des services proposés aux Artistes sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Artistes.

« **Services Internaute** » : désignent l'ensemble des services proposés aux Internautes sur le Site et décrits à l'Article 5 des présentes conditions.

« **Services Internaute-Contributeur** » : désignent la catégorie de Services Internaute offrant aux Internautes la possibilité d'apporter, sous forme de souscription de Part(s), leur contribution financière à un ou plusieurs Projets, soit en tant que Internaute-Investisseur et/ou soit en tant que Internaute-Fan.

« **Site** » : désigne le site web www.music-invest.com ou toute URL qui pourrait lui être substituée par la Société comprenant tous les outils/supports de communication et/ou de diffusion de contenus qui lui sont associés à savoir notamment et de façon non-limitative : newsletters, messagerie, « mur », blog, page « Facebook », page « Twitter », etc. La Société ne donne aucune garantie quant au bon fonctionnement du Site (ex : ralentissement, dysfonctionnement de tout ou partie de ses fonctionnalités, accès partiel/impossible, etc.)

« **Téléchargements** » : désignent les titres de musique sous forme numérique de l'Artiste mis en vente par ce dernier par téléchargement sur la Boutique du Site et liés au Projet de l'Artiste.

ARTICLE 3. INSCRIPTION AUX SERVICES INTERNAUTE

3.1 Les majeurs capables, les personnes morales et sous certaines conditions détaillées ci-après les mineurs, peuvent s'inscrire aux Services Internaute en créant un Compte Internaute après acceptation des présentes conditions conformément à l'Article 4 des présentes.

3.2 Lorsqu'il est mineur, l'Internaute doit, afin d'accéder aux Services Internaute-Contributeur, transmettre à la Société, par voie postale, à l'adresse visée à l'Article 19 des présentes une autorisation parentale conforme aux exigences du formulaire disponible à cet effet sur le Site accompagnée des pièces justificatives sollicitées. L'inscription aux Services Internautes et l'adhésion aux présentes sont faites sous la responsabilité du représentant légal signataire de l'autorisation parentale.

3.3 Lors de son inscription, l'Internaute s'engage à fournir des informations exactes concernant l'ensemble des questions qui lui sont posées. A la suite de l'inscription, la Société se réserve la possibilité de solliciter de l'Artiste, qui accepte, la communication de pièces justificatives.

L'Internaute ne devra ni usurper l'identité d'un tiers, ni créer plusieurs comptes.

3.4 L'Internaute s'engage à procéder à une vérification régulière de l'ensemble de ses données et à procéder en ligne sur son Compte Internaute, aux corrections et modifications nécessaires.

3.5 La Société attire tout particulièrement l'attention de l'Internaute sur la nécessité pour ce dernier de lui communiquer une adresse de courrier électronique qui soit valide. Toute communication réalisée par la Société et par les tiers sur cette adresse de courrier électronique est en effet réputée avoir été réceptionnée et lue par l'Internaute, lequel s'engage donc à consulter régulièrement les messages reçus à cette adresse de courrier électronique et, le cas échéant, à y répondre dans les plus brefs délais.

3.6 L'inscription donne lieu au choix par l'Internaute d'Identifiants lui permettant d'accéder à son Compte Internaute. Les Identifiants sont personnels, confidentiels et inaccessibles.

L'Internaute s'engage à ne pas communiquer ses Identifiants à des tiers. L'Internaute s'interdit d'utiliser ou de tenter d'utiliser le compte d'un autre Internaute. La Société ne saurait être tenue responsable de tous dommages directs ou indirects subis par l'Internaute ou par les tiers, résultant d'un accès frauduleux au Compte Internaute de l'Internaute, à la suite d'une divulgation des Identifiants de celui-ci.

ARTICLE 4. ACCEPTATION DES CONDITIONS

4.1 Sous réserve des dispositions de l'Article 3.2 des présentes pour les mineurs s'agissant des Services Internaute-Contributeur, l'acceptation des présentes par l'Internaute est matérialisée par une case à cocher dans le formulaire d'inscription sur le Site qui y fait spécifiquement référence.

L'Internaute déclare ainsi et reconnaît en conséquence avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter.

4.2 L'acceptation des présentes ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue.

L'Internaute qui n'accepte pas d'être lié par les présentes doit renoncer à utiliser les Services Internaute.

ARTICLE 5. DESCRIPTION DES SERVICES INTERNAUTE

5.1 Une fois son inscription terminée, l'Internaute Simple peut immédiatement, via son Compte Internaute, accéder aux Services Internaute suivants :

- voter pour des Projets dans la limite d'un vote par Projet par semaine,
- créer et gérer sa Fiche Internaute,
- créer une Playlist,
- échanger avec les autres Internautes et/ou les Artistes via les outils/supports de communication proposés par le Site à savoir notamment la messagerie et/ou le « mur »,
- acheter des Produits et/ou des Téléchargements sur la Boutique dans les conditions de l'Article 9 des présentes et des Conditions Générales Boutique.

5.2 Pour accéder aux Services Internaute-Contributeur et devenir Internaute-Contributeur, l'Internaute doit disposer de Crédit sur son Compte Internaute. L'Internaute s'approvisionne en Crédit par paiement par carte bancaire sur le Site, Sauf stipulations contraires sur le Site, les frais bancaires de transaction du Crédit sont à la charge de l'Internaute. Le Crédit sera conservé, libéré et remboursé dans les conditions de l'Article 7 des présentes.

Les Services Internaute-Contributeur permettent à l'Internaute de financer par souscription de Parts les Projets en Invest Zone. L'Internaute-Contributeur peut souscrire autant de Parts souhaitées sur un Projet tant que l'Objectif n'est pas atteint.

Aucune souscription de Parts n'est possible pour les Projets en Incubateur.

5.3 Par application des dispositions de l'Article L 121-20 du Code de la Consommation, l'Internaute-Contributeur dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans les 7 (sept) jours francs suivant l'acceptation de l'offre s'il s'agit d'une prestation de service.

Toutefois, par application de l'Article L 121-20-2 du même Code, ce droit de rétractation ne peut être exercé en cas de fourniture de service dont l'exécution a commencé, avec l'accord de l'Internaute, avant la fin du délai de 7 (sept) jours francs. Il en est ainsi des Parts souscrites par l'Internaute-Contributeur sur un ou plusieurs Projets moins de sept jours après avoir crédité son Compte Internaute conformément à l'Article 5.2.

Cependant, à titre dérogatoire, tant que l'Objectif n'est pas atteint, les Internautes-Contributeurs peuvent décider de se rétracter et transférer les Parts qu'ils ont versées soit au profit d'un autre Projet, soit au solde de leur Crédit, et éventuellement en demander le remboursement conformément à l'Article 7.3 des présentes.

5.4 En contrepartie des Parts souscrites sur un Projet et si l'Objectif est atteint sur ce même Projet, l'Internaute-Contributeur recevra, selon le choix effectué par lui au moment de la souscription et conformément au Contrat Artiste-Internaute, de l'Artiste :

- un ou plusieurs Privilèges en tant qu'Internaute-Fan,
et/ou
- une Part sur Pourcentage des Bénéfices en tant qu'Internaute-Investisseur.

L'Internaute-Investisseur est averti à ce sujet et comprend qu'il existe un risque de perdre de l'argent en souscrivant à des Parts et qu'il est seul responsable des montants souscrits. La souscription à une Part doit rester une activité de divertissement et l'Internaute-Investisseur ne doit pas avoir d'espérances déraisonnables quant aux gains qu'il peut en tirer.

5.5 La Société ne sera en aucune manière partie au Contrat Artiste-Internaute.

ARTICLE 6. PRIX DES SERVICES INTERNAUTE

L'inscription aux Services Internaute est gratuite.

La Société se rémunère en revanche une fois l'Objectif sur un Projet atteint en percevant une commission de 15 (quinze) % (ci-après désignée comme la « Commission ») de ce même Objectif.

La Société ne perçoit rien sur les Projets n'ayant pas atteint leur Objectif.

ARTICLE 7. CONSERVATION, LIBERATION ET REMBOURSEMENT DU CREDIT

Article 7.1 Conservation du Crédit

Le Crédit est versé par la Société sur un compte bancaire (ci-après désigné comme le ("Compte Bloqué ") ouvert par elle.

Le Compte Bloqué est indépendant et ne peut être fusionné ou compensé avec les autres comptes bancaires de la Société.

Compte tenu des coûts qu'engendreraient le calcul des éventuels intérêts dus à chacun et leur redistribution ainsi que le caractère minime des montants concernés, l'Internaute-Contributeur accepte que les éventuels intérêts rémunérant le Compte Bloqué soient automatiquement versés à la Société.

Article 7.2 Libération du Crédit

7.2.1 Une fois l'Objectif sur un Projet atteint, le montant des Parts de chacun des Internautes-Contributeurs sur le Projet est déduit définitivement de leur Crédit respectif et la somme cumulée des Parts correspondant à ce même Objectif est libérée comme suit :

- 15 (quinze) % est transféré immédiatement au profit de la Société,
- 85 (quatre-vingt-cinq) % est reversé à l'Artiste sur le Projet.

Le versement par la Société à l'Artiste de l'Objectif déduction faite de la Commission, s'effectue sur présentation par l'Artiste des factures des prestataires intervenant dans la réalisation du Projet.

Dans le cas d'un Artiste mineur, le versement par la Société de l'Objectif se fait auprès du représentant légal de l'Artiste mineur signataire de l'autorisation parentale. Si l'Artiste, mineur lors

de son inscription, a atteint la majorité au moment où l'Objectif est atteint, c'est alors à lui que sera versé l'Objectif.

La Société n'est tenue à aucun contrôle quant à la véracité et/ou l'exactitude des factures présentées par l'Artiste, et sa responsabilité ne pourra donc être engagée de ce chef.

7.2.2 Si le montant total des factures des prestataires sur le Projet devait être inférieur à l'Objectif déduction faite de la Commission ou si tout ou partie de l'Objectif déduction faite de la Commission n'était pas réclamé dans les 12 (douze) mois de l'atteinte de l'Objectif, le reliquat sera reversé directement au solde des Crédits des Internautes-Contributeurs concernés, au prorata de leurs Parts respectives sur le Projet.

7.2.3 A défaut par l'Internaute-Contributeur et/ou ses héritiers et/ou ses ayants droit de demande remboursement de son Crédit conformément à l'Article 7.3 des présentes ou d'utilisation de celui-ci dans un délai de 2 (deux) ans à compter de la date de sa mise à disposition, l'Internaute-Contributeur sera présumé avoir irrévocablement renoncé à ces sommes qui seront libérées au profit de la Société.

Article 7.3 Remboursement du Crédit

7.3.1 L'Internaute-Contributeur peut à tout moment solliciter le remboursement du Crédit par l'envoi d'un courrier simple à l'adresse mentionnée à l'Article 19 des présentes. Il devra accompagner sa demande du RIB ou RICE d'un compte bancaire dont il est détenteur. La Société procédera au remboursement par virement dans les 30 (trente) jours de la réception de la demande.

Dans le cas d'un Internaute-Contributeur mineur, le remboursement par la Société se fait auprès du représentant légal de l'Internaute-Contributeur mineur signataire de l'autorisation parentale. Si l'Internaute, mineur lors de son inscription, a atteint la majorité au moment de la demande de remboursement, c'est alors auprès de lui que s'effectuera le versement.

7.3.2 La somme versée à l'Internaute par virement pourra être diminuée d'un montant variable correspondant au montant des frais bancaires liés à ce virement.

ARTICLE 8. LE CONTRAT ARTISTE-INTERNAUTE

8.1 L'Artiste est seul responsable de la réalisation effective du Projet et du versement des Privilèges et de l'éventuelle Part sur Pourcentage des Bénéfices aux Internautes-Contributeurs. En conséquence, la responsabilité de la Société ne pourra être recherchée de ce chef.

8.2 Une fois l'Objectif définitivement atteint, les obligations de la Société se limiteront aux engagements suivants :

- verser à l'Artiste l'Objectif déduction faite de sa Commission conformément à l'Article 7.2.1 des présentes,
- communiquer à l'Artiste les coordonnées des Internautes-Fans (nom, prénom, adresse) afin que l'Artiste puisse remplir ses engagements au titre des Privilèges,
- communiquer, à leur demande, aux Internautes-Investisseurs les coordonnées de l'Artiste,
- reverser aux Internautes-Investisseurs la Part sur Pourcentage des Bénéfices, après qu'elle a été versée par l'Artiste à la Société.

Dans le cas d'un Internaute-Investisseur mineur, le versement par la Société se fait auprès du représentant légal de l'Internaute-Investisseur mineur signataire de l'autorisation parentale. Si l'Internaute-Investisseur, mineur lors de son inscription, a atteint la majorité au moment où l'Objectif est atteint, c'est alors à lui que sera versé l'Objectif.

La somme versée aux Internautes-Investisseurs par virement pourra être diminuée d'un montant variable correspondant au montant des frais bancaires liés à ce virement.

8.3 Afin de garantir à l'Internaute-Contributeur le respect de ses engagements, l'Artiste a donné mandat à la Société pour conclure au nom et pour son compte avec ledit Internaute, le Contrat Artiste-Internaute joint en Annexe 1 des présentes.

En acceptant les présentes, l'Internaute accepte donc d'être lié avec l'Artiste dans les termes du Contrat Artiste-Internaute.

ARTICLE 9. CONDITIONS GENERALES BOUTIQUE

9.1 L'Artiste est seul responsable vis-à-vis de l'Internaute des conditions de réalisation de la vente des Produits et/ou des Téléchargements via la Boutique, la Société étant tiers à la transaction. En conséquence, la responsabilité de la Société ne pourra être recherchée de ce chef.

9.2 Les obligations de la Société au titre de la Boutique se limiteront aux engagements suivants :

- s'engage à informer immédiatement l'Artiste lorsqu'une commande est passée,
- verser à l'Artiste dans les 48 (quarante huit) heures ouvrées le prix de la vente des Produits et/ou des Téléchargements à son Crédit, déduction faite de la commission prévue à l'Article 6.3 des Conditions Générales Artistes.
- communiquer, à leur demande, aux Internautes les coordonnées de l'Artiste en cas de litige,
- procéder, à la demande expresse de l'Artiste, à l'éventuel remboursement du prix des Produits et/ou des Téléchargements à l'Internaute.

9.3 Afin de garantir à l'Internaute le respect de ses engagements, l'Artiste a donné mandat à la Société pour l'engager en son nom et pour son compte avec ledit Internaute dans les termes des Conditions Générales Boutique jointes en Annexe 2 des présentes.

En acceptant les présentes, l'Internaute accepte donc d'être lié avec l'Artiste dans les termes des Conditions Générales Boutique en cas d'achat de Produits et/ou de Téléchargements sur la Boutique.

ARTICLE 10. LICITE DES CONTENUS

10.1 Sur l'ensemble des échanges effectués sur le Site, les messages mis en ligne par l'Internaute ne représentent que son opinion et n'engagent que sa seule responsabilité.

10.2 L'Internaute s'engage, en outre, à ne pas télécharger, transmettre et/ou diffuser sur le Site des contenus, quelle que soit leur nature ou leur forme (ex : texte, photo, vidéo, audio, etc.) :

- pouvant constituer une publication contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, à caractère injurieux, raciste, pornographique, violent, diffamatoire, discriminant, pédophile, négationniste,
- pouvant porter atteinte à la dignité humaine, aux mineurs, aux droits des tiers tels des droits de propriété intellectuelle, à la vie privée ou au droit à l'image des personnes,
- pouvant constituer des actes de concurrence déloyale ou de parasitisme,
- pouvant constituer ou comprendre des virus informatiques ou tout autre code ou programme informatique conçu pour interrompre, détruire, détourner ou limiter les fonctionnalités ou les performances du Site,
- pouvant perturber, ralentir, bloquer, surcharger ou altérer le flux normal des données échangées dans le cadre du Site ou plus généralement pouvant perturber les fonctionnalités de ce dernier.

10.3 La Société agit en qualité de prestataire d'hébergement au sens de la Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004. Elle assure le fonctionnement du Site et se contente de mettre à disposition des Internautes une plateforme technique leur permettant de découvrir, de soutenir des Artistes et leur Projet et d'acheter des Produits et/ou des Téléchargements via la Boutique.

La Société n'exerce aucun rôle dans l'édition des contenus diffusés par les Internautes sur le Site.

Elle se réserve cependant le droit discrétionnaire :

- de modifier des contenus afin de les adapter à ses contraintes techniques, et notamment de procéder à des opérations de compression ou des modifications de format de fichier,
- si elle est alertée par un tiers ou par quelque moyen que ce soit du caractère illicite ou potentiellement illicite de contenus diffusés sur le Site, de retirer immédiatement ces contenus ou d'en rendre l'accès impossible.

Le retrait de ces contenus ne pourra donner lieu à aucune indemnisation des Internautes concernés.

10.4 La Société se dégage en tout état de cause de toute responsabilité liée aux contenus.

La Société ne pourra donc être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice qui résulterait des contenus publiés par l'Internaute sur le Site, ainsi que de l'utilisation qui pourrait en être faite par les tiers.

L'Internaute s'engage à garantir, indemniser, et relever la Société de tous frais et préjudices directs et indirects, ainsi que de toutes condamnations qu'elle pourrait subir du fait d'une action/réclamation de tiers à son encontre résultant des contenus diffusés par l'Internaute au travers du Site.

ARTICLE 11. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus (textes, images, visuels, logos, audio, vidéo, marques, etc.) mis en œuvre par la Société dans le cadre du présent contrat sont protégés par des droits de propriété intellectuelle en vigueur appartenant à la Société, à ses partenaires, à d'autres Internautes ou Artistes.

Toutes reproductions, représentations, diffusions et utilisations de l'un quelconque de ses éléments, y compris désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, téléchargement réutilisations, copies, en tout ou partie, sans l'autorisation de la Société sont strictement interdits, sous peine de poursuites judiciaires.

Aucune garantie n'est donnée aux Internautes relativement aux réclamations que pourraient être amenés à faire des tiers à leur encontre concernant l'utilisation faite par eux des éléments listés précédemment.

ARTICLE 12. LIMITATION DE RESPONSABILITE DE LA SOCIETE

L'éventuelle responsabilité de la Société vis-à-vis de l'Internaute relativement à l'application des présentes sera expressément limitée aux sommes cumulées perçues indirectement par la Société de l'Internaute au titre de commissions prévues dans les Conditions Générales Artiste pour la fourniture des Services Artiste.

ARTICLE 13. DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées et ultérieurement traitées par le Site sont celles que l'Internaute transmet volontairement au Site notamment via les formulaires d'inscription et/ou son Compte Internaute.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée,

l'Internaute peut à tout moment accéder aux données personnelles le concernant et peut en demander leur rectification, leur complément, leur clarification, leur mise à jour ou leur suppression par lettre simple ou par email à la Société aux adresses figurant à l'Article 19.

ARTICLE 14. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES INTERNAUTES

L'Internaute est informé que la Société pourra modifier les présentes conditions.

L'Internaute et le cas échéant son représentant légal, signataire de l'autorisation parentale, s'il est mineur, seront informés par un email de la Société de la modification des présentes conditions qui s'appliqueront dès lors pour le futur.

ARTICLE 15. RESILIATION

15.1 Les présentes conditions sont conclues pour une durée indéterminée à partir de l'inscription de l'Internaute aux Services Internaute.

15.2 L'Internaute pourra résilier le présent contrat en supprimant son Compte d'Internaute à tout moment en suivant la procédure prévue à cet effet dans son Compte Internaute.

S'il est Internaute-Contributeur et dispose à ce titre de Crédit, il devra préalablement en demander le remboursement, conformément à l'Article 7.3 des présentes. De plus, s'il a financé un ou plusieurs Projets dont les Objectifs n'ont pas encore été atteints, il lui appartient de transférer ses Parts déjà versées au solde de son Crédit, avant de demander le remboursement de son Crédit à la Société conformément à l'Article 7.3 des présentes.

A défaut de demande de remboursement, le solde de Crédit sera réputé acquis à la Société. En outre, si l'Internaute-Contributeur supprimant son Compte Internaute, laisse sur certains Projets des Parts qu'il avait souscrites, ce dernier renonce expressément à sa Part sur Pourcentage des Bénéfices et/ou à ses Privilèges d'Internaute-Contributeur en cas d'atteinte de l'Objectif.

15.3 La Société a la faculté de résilier le présent contrat, de plein droit, sans préavis ni indemnité à quelque titre que ce soit, en cas de non-respect des présentes conditions, après simple notification à l'Internaute par e-mail l'informant de la suppression de son Compte Internaute. Dans ce cas, les éventuelles Parts souscrites par l'Internaute sur un Projet dont l'Objectif n'a pas encore été atteint seront recréditées sur son Crédit, et l'Internaute devra faire une demande de remboursement auprès de la Société, selon les conditions définies à l'Article 7.3 afin d'obtenir le remboursement de son solde de Crédit dans un délai de 30 (trente) jours à compter de l'email l'informant de la suppression de son compte. A défaut, l'éventuel solde du Crédit sera réputé acquis à la Société.

ARTICLE 16. PREUVE

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves de l'ensemble des opérations effectuées sur le Site.

ARTICLE 17. RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 18 – COOKIES

Un ou plusieurs "cookies" sont susceptibles d'être placés sur le disque dur de l'ordinateur de chaque Internaute, afin notamment de permettre à la Société de reconnaître l'Internaute lorsqu'il se connecte au Site, de faciliter la gestion de son Compte Internaute et de générer les statistiques de consultations correspondantes sur le Site.

Chaque Internaute autorise la mise en place de "cookies" et leur utilisation par la Société.

ARTICLE 19 – CORRESPONDANCE AVEC LA SOCIETE

Toute correspondance avec la Société doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : **MUSIC INVEST - OSI**
12 avenue Carnot – BP 61709
44017 NANTES Cedex 1
Adresse email : contact@music-invest.com

ARTICLE 20. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes conditions sont régies par le droit français.

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux de Nantes seront seuls compétents pour connaître de tout litige relatif aux présentes.

ANNEXE 1 : CONTRAT ARTISTE- INTERNAUTE

Article 1. Objet

L'Artiste a, conformément aux Conditions Générales Artistes, utilisé les Services Artiste proposés sur le site www.music-invest.com (ci-après défini et désigné comme le « Site ») de la Société (ci-après définie et désignée comme "la Société") afin de financer, à hauteur d'un Objectif déterminé, un Projet dans le domaine musical.

L'Internaute a, conformément aux Conditions Générales Internautes, utilisé les Services Internautes du Site afin de soutenir le Projet de l'Artiste en y apportant, sous forme de souscription de Part(s), sa contribution financière, en tant qu'Internaute-Investisseur et/ou en tant qu'Internaute-Fan.

L'Objectif sur le Projet ayant été atteint, le présent contrat a pour objet de définir les conditions :

- d'une part, de réalisation du Projet par l'Artiste,
- d'autre part, de versement par l'Artiste à l'Internaute, s'il y a lieu, de sa Part sur Pourcentage des Bénéfices,
- enfin, du respect de ses engagements par l'Artiste à l'égard de l'Internaute au titre des Privilèges, s'il y a lieu.

Les obligations de l'Artiste au titre du présent contrat sont des obligations de résultat.

Article 2. Définitions

« **Artiste** » : désigne indifféremment un auteur-compositeur-interprète, un artiste-interprète, un auteur-compositeur, un auteur-parolier, un Groupe d'Artistes ou une personne morale porteur d'un Projet et disposant d'un Compte Artiste.

« **Bénéfices** » : désignent la somme correspondant à la différence entre le total des gains réalisés et le total des sommes décaissées sur le Projet dans la limite des 24 (vingt-quatre) mois suivant la réalisation effective dudit Projet.

« **Caractéristiques du Projet** » : désignent l'objet d'un Projet, son Objectif ainsi que les Privilèges proposés aux Internautes-Fans et/ou le Pourcentage des Bénéfices offert aux Internautes-Investisseurs. Les Caractéristiques du Projet sont détaillées dans la Fiche Artiste. Elles font partie intégrantes du présente Contrat Artiste-Internaute.

« **Compte Artiste** » : désigne l'espace personnel d'un Artiste sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Artistes et des Services Internautes définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Artiste et en échangeant avec des Internautes et/ou d'autres Artistes et en soutenant par le vote et/ou financièrement d'autres Artistes.

« **Compte Internaute** » : désigne l'espace personnel d'un Internaute sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Internautes tels définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Internaute, en échangeant avec des Artistes et/ou d'autres Internautes et en soutenant par le vote et/ou financièrement des Artistes. Le Compte Artiste fait pour les Artistes office de Compte Internaute.

« **Conditions Générales Artistes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et les Artistes.

« **Conditions Générales Internautes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et des Internautes.

« **Fiche Artiste** » : désigne la partie du Site dédiée à l'Artiste lui permettant de promouvoir son Projet. La Fiche Artiste présente les Caractéristiques du Projet.

« **Identifiants** » : désignent l'email et le mot de passe choisis par l'Internaute et/ou l'Artiste afin de lui permettre d'accéder à son Compte Internaute et/ou Compte Artiste.

« **Internaute** » : désigne une personne physique ou morale, qui a accès aux Services Internaute via un Compte Internaute. Il existe deux catégories d'Internautes : les Internautes-Simples et les Internautes-Contributeurs. Les Artistes ont par défaut accès, via leur Compte Artiste, aux Services Internaute et ont de ce fait la double qualité d'Artistes-Internautes.

« **Internaute-Contributeur** » : désigne un Internaute qui apporte, sous forme de souscription de Part(s), sa contribution financière à au moins un Projet, soit en tant qu'Internaute-Investisseur, soit en tant qu'Internaute-Fan, ou les deux.

« **Internaute-Fan** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de recevoir un ou plusieurs des Privilèges définis par l'Artiste dans sa Fiche Projet.

« **Internaute-Investisseur** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de percevoir une Part sur Pourcentage des Bénéfices.

« **Internaute-Simple** » : désigne un Internaute qui n'a pas le statut d'Internaute-Contributeur.

« **Objectif** » : désigne la somme que l'Artiste souhaite faire financer par des Internautes-Contributeurs sur son Projet.

« **Part** » : désigne un titre virtuel d'une valeur monétaire de 5 (cinq) euros permettant à un Internaute de contribuer financièrement à la réalisation du Projet d'un Artiste.

« **Part sur Pourcentage des Bénéfices** » : désigne la part sur le Pourcentage des Bénéfices que l'Artiste s'engage à reverser aux Internautes-Investisseurs en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La Part sur Pourcentage des Bénéfices de chacun des Internautes-Investisseurs est calculée au prorata du nombre de Parts détenu par chacun rapporté au nombre total de Parts des Internautes-Investisseurs sur le Projet.

« **Pourcentage des Bénéfices** » : désigne le pourcentage sur les Bénéfices réservé par l'Artiste aux Internautes-Investisseurs sur son Projet. Le Pourcentage sur Bénéfices est fixé par l'Artiste dans les Caractéristiques du Projet.

« **Projet** » : désigne le projet d'un Artiste dans le domaine musical. Les Caractéristiques du Projet sont décrites dans la Fiche Artiste.

« **Privilège(s)** » : désignent les contreparties non-financières que l'Artiste s'engage à offrir aux Internautes-Fans en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La nature et le nombre de Privilèges alloués varient en fonction du nombre de Parts souscrites par l'Internaute-Fan.

« **Services Artiste** » : désignent, hors Services Internaute, l'ensemble des services proposés aux Artistes sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Artistes.

« **Services Internaute** » : désignent l'ensemble des services proposés aux Internautes sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Internautes.

« **Services Internaute-Contributeur** » : désignent la catégorie de Services Internaute offrant aux Internautes la possibilité d'apporter, sous forme de souscription de Part(s), leur contribution financière à un ou plusieurs Projets, soit en tant que Internaute-Investisseur et/ou soit en tant que Internaute-Fan.

« **Site** » : désigne le site web www.music-invest.com ou toute URL qui pourrait lui être substituée par la Société comprenant tous les outils/supports de communication et/ou de diffusion de

contenus qui lui sont associés à savoir notamment et de façon non-limitative : newsletters, messagerie, « mur », blog, page « Facebook », page « Twitter », etc.

« **Société** » : désigne la société OBJECTIF ET STRATÉGIE INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 90.010 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro B 514 527 605, ayant son siège social au 25 avenue de Seringas, 85 270, Saint-Hilaire-de-Riez, France.

Article 3. Réalisation du Projet

L'Artiste s'engage à réaliser fidèlement le Projet défini dans sa Fiche Artiste, auquel l'Internaute-Contributeur a contribué, et à tenir mensuellement informé ce dernier de l'état d'avancement du Projet.

Le Projet devra être réalisé par l'Artiste au plus tard dans les 12 (douze) mois suivant l'atteinte de l'Objectif.

Passé ce délai, en cas de non réalisation du Projet, l'Artiste sera tenu de rembourser à l'Internaute dans les 30 (trente) jours, au prorata des Parts de ce dernier sur le Projet, les éventuels sommes perçues par lui au titre de l'Objectif.

Article 4. Versement de la Part sur Pourcentage des Bénéfices

4.1 A compter de la réalisation effective du Projet par l'Artiste et pendant une période de 24 (vingt-quatre) mois, l'Artiste s'engage à informer trimestriellement l'Internaute-Investisseur de l'état des Bénéfices en donnant les montants des gains réalisés et des sommes décaissées sur le Projet.

4.2 En cas de Bénéfices, l'Artiste s'engage à verser concomitamment à la Société le Pourcentage des Bénéfices revenant aux Internautes-Investisseurs, à charge pour la Société de reverser à chaque Internaute-Investisseur sa Part sur Pourcentage des Bénéfices conformément aux termes de l'Article 8.2 des Conditions Générales Internautes.

4.3 Dans les 30 (trente) jours de la réception de chacun des états des Bénéfices visés à l'Article 4.1 du présent Contrat, l'Internaute-Investisseur pourra afin de contrôler la réalité des informations communiquées par l'Artiste, solliciter de ce dernier qu'il lui communique le détail des gains réalisés et des sommes décaissées ainsi que toutes pièces justificatives qu'il jugerait utile, et de nature à lui permettre l'exécution de son contrôle.

4.4 Conformément à la définition donnée au terme « Bénéfice » à l'Article 2 du présent Contrat, l'Artiste ne sera redevable à l'égard de l'Internaute-Investisseur d'aucune Part sur Pourcentage des Bénéfices sur les revenus qu'il pourra à être amené à réaliser sur le Projet après la période de 24 (vingt-quatre) mois visée au même article.

Article 5. Fourniture des Privilèges

L'Artiste s'engage, à fournir à l'Internaute-Fan son ou ses Privilège(s) dans un délai de 6 (six) mois. suivant la réalisation effective du Projet.

Article 6. Durée – Résiliation

6.1 Le présent Contrat entre en vigueur à compter de l'atteinte par l'Artiste concerné de son Objectif, et pour la durée de réalisation de ses engagements par l'Artiste.

6.2 En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties de ses obligations, l'autre partie sera en droit, après simple mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet dans les 30 (trente) jours de sa présentation, de considérer le présent contrat comme

purement et simplement résilié aux torts et griefs de la partie défaillante, sous réserve de tous dommages et intérêts complémentaires.

Article 7. Loi applicable et Juridiction

Les présentes Conditions sont régies, par le droit français

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux du lieu de domicile et/ou de siège social de l'Internaute seront seuls compétents.

ANNEXE 2 : CONDITIONS GENERALES BOUTIQUE

Article 1 – Objet

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles l'Artiste propose à la vente à l'Internaute des Produits et/ou des Téléchargements via la Boutique du Site.

Article 2. Définitions

« **Artiste** » : désigne indifféremment un auteur-compositeur-interprète, un artiste-interprète, un auteur-compositeur, un auteur-parolier, un Groupe d'Artistes ou une personne morale porteur d'un Projet et disposant d'un Compte Artiste.

« **Boutique** » : désigne la plateforme de vente et d'achat de Produits et de Téléchargements mise à disposition par la Société sur le Site.

« **Compte Artiste** » : désigne l'espace personnel d'un Artiste sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Artistes et des Services Internauts définis ci-après.

« **Compte Internaute** » : désigne l'espace personnel d'un Internaute sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Internauts tels que définis ci-après.

« **Conditions Générales Artistes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et les Artistes.

« **Conditions Générales Internauts** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et des Internauts.

« **Groupe d'Artistes** » : désigne un groupe d'artistes auteurs-compositeurs-interprètes, d'artistes-interprètes, d'auteurs-paroliers et/ou d'auteurs-compositeurs. Un Groupe d'Artistes est représenté par un Manager.

« **Internaute** » : désigne une personne physique ou morale, qui a accès aux Services Internaute via un Compte Internaute. Les Artistes ont par défaut accès, via leur Compte Artiste, aux Services Internaute et ont de ce fait la double qualité d'Artistes-Internauts.

« **Manager** » : désigne la personne au sein d'un Groupe d'Artistes, qui crée le Compte Artiste du Groupe d'Artistes et représente ce dernier.

« **Produits** » : désignent les objets proposés à la vente par l'Artiste via la Boutique et liés au Projet de l'Artiste.

« **Projet** » : désigne le projet d'un Artiste dans le domaine musical mis en avant sur le Site.

« **Services Artiste** » : désignent, hors Services Internaute, l'ensemble des services proposés aux Artistes sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Artistes.

« **Services Internaute** » : désignent l'ensemble des services proposés aux Internauts sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Internauts.

« **Site** » : désigne le site web www.music-invest.com ou toute URL qui pourrait lui être substituée par la Société.

« **Société** » : désigne la société OBJECTIF ET STRATÉGIE INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 90.010 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro B 514 527 605, ayant son siège social au 25 avenue de Seringas, 85 270, Saint-Hilaire-de-Riez, France. La Société est gestionnaire du Site.

« **Téléchargements** » : désignent les titres sous forme numérique de l'Artiste mis en vente par ce dernier par téléchargement sur la Boutique du Site et liés au Projet de l'Artiste.

Article 3 – Prix

Le prix de chacun des Produits et/ou des Téléchargements est précisé sur la Boutique.

Au prix des Produits s'ajoute des frais de livraison.

Article 4 – Paiement

Un règlement complet uniquement par carte bancaire du prix et des éventuels frais de livraison est exigé lors de la commande sur la Boutique.

Article 5 – Livraison des Produits

5.1 L'expédition par l'Artiste des Produits commandés par l'Internaute intervient en principe dans un délai de 48 heures (délai en jours ouvrés) à compter de la commande sur la Boutique. Les Produits commandés sont ensuite en principe livrés dans le délai de livraison précisé lors de la commande. A défaut de mention contraire, le délai de livraison mentionné lors de la commande est exprimé en jours ouvrés.

5.2 Il est entendu que les informations communiquées par l'Internaute l'engagent. Ainsi, en cas d'erreur dans la saisie de ces informations, l'Artiste ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer les Produits.

5.3 L'Artiste s'engage à faire ses meilleurs efforts pour respecter les délais visés précédemment.

5.4 L'Internaute est tenu de vérifier l'état des Produits. Il dispose d'un délai de 48 heures (délai en jours ouvrés) à compter de la date de livraison pour les Produits commandés pour formuler, par envoi d'un message à l'Artiste via son Compte Internaute, toute réserve ou réclamation pour non conformité ou vice apparent des Produits livrés.

Passé ce délai, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être formulée.

L'Artiste remplacera à ses frais et dans les meilleurs délais, les Produits livrés fournis, dont les vices apparents ou les défauts de conformité auront dûment été prouvés par l'Internaute.

Article 6 – Stock de Produits épuisé

S'il s'avère que les Produits commandés ne sont plus en stock, l'Artiste en informera l'Internaute dans les 3 (trois) jours ouvrés et procédera au remboursement du prix et des frais de livraison à l'Internaute dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 (trente) jours de la commande.

Article 7 – Mise à disposition des Téléchargements

Après complet règlement du prix, l'Internaute aura accès à une copie des Téléchargements achetés via la Boutique.

L'Internaute est autorisé à utiliser les Téléchargements uniquement pour un usage personnel et non commercial et dans le respect des droits d'auteur de l'Artiste.

Article 8. Loi applicable et Juridiction

Les présentes conditions sont régies par le droit français

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux du lieu de domicile et/ou de siège social de l'Internaute seront seuls compétents.